Saint Pierre EN FAUCIGNY *Au carrefour de la ville et de la nature*

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT PIERRE EN FAUCIGNY (Haute-Savoie)

Nombre de Conseillers :
en exercice 27
Présents : 19
Votants : 24

OBJET :

N°DCM2024-46

Personnel Mise à jour du tableau des effectifs

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous Préfecture le 08/07/24

Publié le 09/07/24

Le Maire,
Marin GAILLARD

MAIRIE de ST-PIERRE-en-FAUCIGNY (Haute-Savoie)

L'an deux mille vingt-quatre -----
le trois juillet à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de M. Marin GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin

PRESENTS : **Marin GAILLARD (Maire, Président)** ; Valérie BOUVIER, Eddi ETIENNE, Guy DUJOURD'HUI, Dominique CORNET, Anne-Dominique VAUDEY, Dominique SAULNIER, Jean-Philippe LANSARD, Véronique COTTON, Valérie CHAUVIGNÉ, Nicolas TRUBERT, Stéphane BOUVARD, Laure CHESSEL-BUTTAY, Alexandre PESSEY-GIROD, Stéphanie CONTAT, Gaëlle RANGHIERO, Arnaud BOUVARD, Alexandre CHUARD, Valentin VAUDEY.

ABSENTS REPRÉSENTÉS procurations : Daniel BUFFLIER, Jean-Claude BESSON, François GONON, Jocelyne BURNIER, Hervé MILESI,

ABSENTS : Laurence PARROT-SCHOPPHOFF, Fernand METRAL, Léa LUTTRINGER.

SECRETAIRE : Stéphanie CONTAT est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Considérant que les emplois de chaque collectivité sont créés par leur organe délibérant qui doit également procéder à la mise à jour du tableau des effectifs afin de tenir compte des mouvements de personnel, évolutions de postes et avancement de grade, *Il* est proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Filière Administrative :
  . Suppression d'un poste d'Attaché TC à compter du 01/07/2024
  . Création d'un poste non permanent (accroissement d'activité) TC au 01/07/2024 relevant du grade d'adjoint administratif.

- Filière Technique :
  . Suppression de 2 postes d'adjoint technique à temps non complet (21h30) au 01/09/2024 ;
  . Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet (21h30) au 01/09/2024 ;
  . Création de 2 postes d'adjoint technique à temps non complet (24h30) au 01/09/2024 ;
  . Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet (15h00) au 01/09/2024.

- Filière Culturelle :
  . Création d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine TC à compter du 01/07/2024.

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité :

- Approuve les modifications telles qu'annoncées et le nouveau tableau des effectifs joint ;
- Décide d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- Charge le Maire de veiller à la bonne exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Marin GAILLARD

La Secrétaire,
Stéphanie CONTAT

